



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16  
📠 04 66 01 61 64

**C.C.A.S**

# DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du mercredi 18 janvier 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
In exercice	Présents	Volonts
12	10	11

**Étaient présents (10) :** Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine, HERITIER Adrien.

**Étaient absents (2) :** Mme et M. El Aimer Nadia, RIGAL Olivier.

**Procurations (1) :** De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance Madame CANET Marinette

QUESTION N°		
A /09/2023		
OBJET		
AIDE FINANCIERE N°6		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
2023		
DEPOT EN PREFECTURE		
2023		
PIECE JOINTE		
2		
PUBLIE LE		
2023		

**Monsieur Le Président** présente la demande de Monsieur un administré qui nous sollicite pour une aide financière concernant sa dette de 2 mois de loyer, soit 800 euros. La famille ne peut pas bénéficier de l'aide du Conseil Départemental.

Monsieur a perdu son emploi et attend que ses droits soient ouverts.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S,**

### DECIDE

- Les membres du Conseil propose une aide pour épurer la dette loyer d'un montant de 800 euros.
- Cette somme sera réglée à l'agence immobilière FONCIA sur le compte
- 2 pièces jointes.

La secrétaire de  
séance :  
**Marinette CANET**

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 janvier 2023

Le Président,  
**Juan MARTINEZ**

